

Présentation des textes choisis

L'institution¹ du mariage, qui est une manière régulière et réglée de vivre la sexualité² et la procréation, se trouve en perte de vitesse. L'élargir aux couples homosexuels est-ce achever de la détruire ou lui donner une chance de se revivifier en imaginant un nouvel agencement³?

I) l'interrogation chrétienne

Une rupture de société ? Monseigneur Barbarin
cf catéchisme officiel⁴

Selon la tradition le mariage, plus qu'à la conjugalité, est d'abord ordonné à la procréation. Accorder le mariage à un couple homosexuel le dénaturerait et poserait la question du statut à accorder à la filiation

¹L'institution est une manière réglée et régulière de vivre en société

L'institution se présente toujours comme un système organisé de moyens. C'est bien là, d'ailleurs, la différence entre l'institution et la loi : celle-ci est une limitation des actions celle-là un modèle positif d'action G Deleuze

² *Le lien conjugal transforme en bien le mal de la concupiscence* Saint Augustin

³ Tout agencement exprime et fait un désir en construisant le plan qui le rend possible Deleuze

⁴ **2357 L'homosexualité désigne les relations entre des hommes ou des femmes qui éprouvent une attirance sexuelle, exclusive ou prédominante, envers des personnes du même sexe. Elle revêt des formes très variables à travers les siècles et les cultures. Sa genèse psychique reste largement inexplicite. S'appuyant sur la Sainte Écriture, qui les présente comme des dépravations graves (cf. Gn 19, 1-29 ; Rm 1, 24-27 ; 1 Co 6, 10 ; 1 Tm 1, 10), la Tradition a toujours déclaré que " les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés " (CDF, décl. " Persona humana " 8). Ils sont contraires à la loi naturelle. Ils ferment l'acte sexuel au don de la vie. Ils ne procèdent pas d'une complémentarité affective et sexuelle véritable. Ils ne sauraient recevoir d'approbation en aucun cas.**

2358 Un nombre non négligeable d'hommes et de femmes présente des tendances homosexuelles foncières. Cette propension, objectivement désordonnée, constitue pour la plupart d'entre eux une épreuve. Ils doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse. On évitera à leur égard toute marque de discrimination injuste. Ces personnes sont appelées à réaliser la volonté de Dieu dans leur vie, et si elles sont chrétiennes, à unir au sacrifice de la croix du Seigneur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer du fait de leur condition

2359 Les personnes homosexuelles sont appelées à la chasteté. Par les vertus de maîtrise, éducatrices de la liberté intérieure, quelquefois par le soutien d'une amitié désintéressée, par la prière et la grâce sacramentelle, elles peuvent et doivent se rapprocher, graduellement et résolument, de la perfection chrétienne. Catéchisme catholique

C'est **une question de droit** c'est-à-dire de norme de vie non **de fait** car il est évident qu'en fait les couples homos existent et qu'ils élèvent des enfants

Il ne s'agit pas tant de consacrer le sentiment amoureux qui est soumis à bien des aléas et qui pourrait entraîner la justification de l'inceste si un frère éprouve un fort sentiment amoureux pour sa sœur

Le mariage introduit tout un appareillage juridique qui légitime une conduite type par ex la présomption de paternité dans le livret de famille qui repose sur le couple homme femme et non conjoint 1 et 2⁵

II) Le besoin de reconnaissance des homosexuels⁶

La revendication de l'égal mariage pour tous s'origine aux usa dans les années 50 dans la foulée de la revendication du mariage interracial comme lutte contre les discriminations

La vision de l'homosexualité (et particulièrement de l'homophobie) repose sur une nature immuable⁷ qu'il faut inhiber (ex choisir le célibat) ou une histoire à laquelle on pense trouver des remèdes et des correctifs

-En tant que nature intangible l'homosexuel est souvent apparu comme une sorte de monstre que l'on tolère plus ou moins,

- en tant que produit d'une histoire traumatique il devient un être à soigner ou à punir. Mais dans tous les cas on n'a pas affaire à une vraie reconnaissance.

Les premières décisions des pays nordiques en faveur d'un contrat s'appuient sur **l'égalité de tous au niveau sentimental**. Les individus quelque soit leur préférence sexuelle ont une égale capacité à s'attacher à une autre personne.

Le refus des opposants ne porte pas sur la capacité à contracter un engagement mais sur le choix particulier d'un être du même sexe.

Pourtant comment ne pas tenir compte des moines qui s'engagent envers Dieu ? cf Saint Paul 1 corinth *Celui qui n'a pas d'épouse pense aux choses du Seigneur et aux moyens de lui plaire*

L'objection : c'est un couple non procréatif mais faut-il rejeter les couples mariés sans enfants !

Par ailleurs il ne faut pas négliger la réticence de certains homosexuels envers le mariage. Ils évoquent le déclin de cette institution dans notre société

⁵ Contrairement au mariage, le Pacs ne prévoit pas la protection du ou de la partenaire survivant-e en cas de décès (pensions de réversion, droits de succession). Il ne prévoit pas non plus les droits extra-patrimoniaux liés à la famille, comme le port du nom de son ou de sa partenaire, ou les liens de parentalité et droits de filiation.

⁶ **Sodome**=condamner la transgression des traditions de l'hospitalité Les textes prophétiques donnent des explications qui n'ont pas trait à l'homosexualité, comme le Livre d'Ézéchiël qui reproche de n'avoir pas secouru le pauvre et le malheureux. L'interprétation sexuelle apparait dans des textes apocryphes. Ce serait une opposition aux pratiques de prostitution sacrée des cananéens pour obtenir la fertilité

C'est l'empereur chrétien Justinien en 538 qui fait la liaison entre la sodomie et les catastrophes de l'époque, peste, tremblement de terre

⁷ Ne pas oublier qu'au point de départ les gonades se développent de façon indifférenciée la différenciation commence au bout de 6 semaines

qui fait que l'on finit par la brader⁸. Par ailleurs les homosexuels qui ont intériorisé le mépris du regard des autres peuvent avoir mauvaise conscience et se sentir indigne

III) La question de la filiation

a) besoin de 2 figures complémentaires

La famille homosexuelle prive l'enfant d'une vision de son origine issue de la rencontre de 2 êtres complémentaires. L'enfant devient une sorte d'otage de la situation anormale créée⁹

En effet L'enfant pour se constituer en sujet a besoin de se faire un récit de sa venue au monde¹⁰

Celui-ci est produit naturellement quand il se trouve dans le bain homme-femme même s'il est adopté. Il serait ainsi moins vulnérable et ne connaîtrait pas un processus de mésestime de soi quand il se compare aux autres

b) Il court le risque en effet d'interpréter l'absence du père ou de la mère biologique comme **un abandon**. L'enfant souffre de n'être pas désiré.

Certes on peut répondre qu'il faudrait explorer ce type d'abandon : est-ce que la présence du conjoint peut suppléer au manque de présence de l'altérité. La psychanalyste Roudinesco : l'abandon c'est d'abord la misère psychique, morale et matérielle.

L'enfant a surtout besoin de stabilité pour se prendre en charge comme sujet

c) La limite du biologique : fragilité des frontières

a) Si on fait reposer le mariage uniquement sur la volonté le lien n'a pas la consistance que donne l'objectivité de la différenciation sexuelle du corps¹¹

Il faut s'attendre à toutes les dérives de la gestation pour autrui et de la procréation médicale assistée¹²

Comment ne pas légiférer en faveur d'un moins être moral si l'on ne veut pas une discrimination pour les riches qui peuvent se rendre à l'étranger. On retrouve le problème de l'avortement lorsqu'on allait se faire avorter en suisse si l'on en avait les moyens

L'élargissement de la loi par souci d'équité apparaît inéluctable

⁸ *Il n'y a plus que les homosexuels et les prêtres qui veulent se marier* ", disait Louise de Vilmorin

« Élargissons car les hétérosexuels ne seront plus les seuls à souffrir du mariage »

⁹ Ne pas les mettre intentionnellement dans des situations particulièrement complexes

«risque d'imposer le droit d'occulter l'autre sexe dans la conception de ces enfants et de les empêcher d'avoir accès à leur origine réelle S Agacinski semaine sociale de france

¹⁰ Jean-Pierre Rosa c'est « lorsque que la parole est fondée sur la différence sexuée qu'elle devient audible ».

¹¹ Par ailleurs allaiter, porter un enfant n'est pas anodin

¹² **Ex une lesbienne fait don d'un ovocyte à sa compagne qui se fait inséminer et porte ainsi l'enfant du « couple ».**

d) l'élargissement ne met pas en question l'inscription symbolique

C'est d'ailleurs aussi un souci d'équité qu'évoquent ceux qui sont pour le mariage homosexuel

En effet une mère seule ou un père seul peuvent élever leur enfant. S'ils l'élèvent en couple et qu'ils viennent à disparaître, L'enfant sera artificiellement créé orphelin par la loi puisque le conjoint survivant qui n'est pas biologique n'est pas reconnu comme parent, même s'il l'a élevé. La pratique de l'adoption simple concernant pour l'instant les majeurs¹³

La « mère sociale » ne peut transmettre ni son nom ni son patrimoine, n'est pas autorisée à prendre des décisions médicales

Sur la question de **ne pas mentir aux enfants** ils dénoncent le mensonge *du comme si*. La famille traditionnelle est instituée de telle manière à faire passer les parents intentionnels pour les géniteurs. Tout est mis en œuvre pour ne pas marquer la différence du biologique et du culturel. On fait tout pour effacer le tiers (sperme ou matrice) qui a été nécessaire à la naissance

(Ainsi on peut penser que l'adoption d'enfant de couleurs par des blancs est susceptible de poser des problèmes pour ne pas parler de l'adoption d'enfant blanc par des noirs.)

Or disent les homosexuelles *Chez nous les enfants n'arrivent pas par accident*

Ainsi les tenants du mariage homosexuel sont pour une plus grande transparence de la conception du point de vue juridique :

On peut imaginer la mise en œuvre d'un acte juridique marquée dans le livret de famille pour reconnaître la filiation instituée.

*La place légale du parent est le lieu où s'établit la vraie famille*¹⁴

Quand les parents sociaux ne sont pas légitimes, l'enfant le sent bien et en souffre

Si cela se généralise un enfant adopté ne se sentira pas stigmatisé

La vraie famille reste celle qui élève, qui donne les grands parents¹⁵ Ce qui est important c'est le projet parental non naître d'un homme et d'une femme

IV)La confrontation des imaginaires

Les 2 logiques s'affrontent : le respect d'un ordre finaliste transcendant et la construction efficace d'une humanité par échange de services entre des individus égaux.

a) Défense d'une finalité mise qui symbolise le rapport de l'homme à Dieu cf la note¹² extrait de la prise de position très argumentée du grand rabbin : la rencontre de la transcendance.

¹³ La délégation d'autorité admise pour le bien de l'enfant n'est pas une adoption plénière

¹⁴ Serge Hefez responsable de la thérapie familiale la salpêtrière *le monde magazine dimanche* 25 nov2012

¹⁵ Permettre à l'enfant de se situer dans la chaîne des générations.

C'est ainsi que la dimension religieuse va dans le sens d'une interdiction du divorce¹⁶

-texte figé voire intégriste du théologien¹⁷

Il refuse que les homosexuels entrent *dans la norme en la subvertissant*.¹⁸ C'est une logique du tout ou rien et non une logique de la prudence de type aristotélicienne qui aménage la loi au nom de l'équité par souci du respect de la diversité des situations

On peut reprendre ses arguments à la louche :

-le corps ne compte pas : le corps est chargé de dire les limites. Je suppose que quand son corps est malade il va quand même chez le médecin comme les parents infertiles vont chercher des solutions

-La société qui encourage la précarité alors qu'elle doit accompagner. C'est de l'ordre de la logique de la charité méprisante non la logique de la justice

-La confusion entre l'inégalité sociale et la différence : l'inégalité c'est faire d'une différence un privilège

« Le mariage pour tous bien de consommation » : on dit également la liberté pour tous pourtant on ne se situe pas au niveau du pouvoir choisir des boîtes de petits pois de marques différentes dans les supermarchés

b) l'efficacité des familles monoparentales

D'un point de vue **conséquentialiste**, qui évalue les choix en fonction des conséquences sociales, on trouve l'argument psychologique : les parents homosexuels ne créent pas à ce titre des pathologies particulières. On retrouve dans cette étude la position du psychiatre suisse de la vidéo

Les homosexuels proviennent majoritairement des couples hétérosexuels même si il y a plus d'ouvertures vers des expériences de ce type

En fait la plus grande fragilité se trouve dans la famille monoparentale alors que la loi permet l'adoption à un homme ou une femme seule

¹⁶Le divorce, qui est créé en même temps par la Révolution, brise un tabou, celui de l'indissolubilité du mariage à laquelle l'Église - jusqu'à aujourd'hui - n'a jamais voulu renoncer Brughière

¹⁷ «*Les homosexuels veulent entrer dans la norme en la subvertissant.*» Que l'auteur d'une aussi méprisante assertion puisse être membre d'un comité d'éthique est un motif d'étonnement. Il aura sans doute oublié les pratiques des premiers chrétiens qui ont subverti les institutions de l'Empire romain jusqu'à s'en emparer *Mariage gay: non à la collusion de la haine Contre une «sainte –alliance »rétrograde Collectif le monde 19 novembre*

Le collectif utilise alors l'argument ad hominem : « Nous n'insisterons pas sur le silence non participatif du clergé quand il s'est agi d'empêcher les torrents de pédophilie qui ont mené au bord de l'anéantissement les Églises d'Irlande et des États-Unis ,pour ne parler que des pays où les scandales sont publics. »

¹⁸ Le mode de vie idéal, pour l'Évangile, c'était la chasteté. Le mariage était un moindre mal, un moyen d'encadrer et de canaliser la sexualité, d'éviter la " concupiscence " et les désordres. Cela a toujours été l'obsession de l'Église, car la sexualité est liée au mal, au péché originel. Saint Paul l'a théorisé en affirmant : "Ceux qui brûlent doivent se marier ". andre burguière Monde 4/08/2012

c) Évolution de la conception de la famille

Sans remonter aux Baruyas de la nouvelle Guinée la famille paysanne ancienne ne repose pas essentiellement sur le couple mais aussi sur les oncles, les grands parents qui vivent dans le même foyer. La famille occidentale nucléaire classique est liée au développement du capitalisme

L'institution de la famille a varié, elle est susceptible de varier encore comme le manifeste la disparition du mariage, l'apparition des familles monoparentales et la généralisation des familles recomposées. Les fonctions de maternage et d'autorité parentale sont des rôles qui peuvent se moduler autrement elles ne disparaissent pas pour autant. Il ne faut pas oublier le rôle essentiel de l'entourage proche. Il n'est pas question de nier la différence sexuelle qui est un matériau indépassable. L'égalité n'est pas la suppression des différences. Il ne s'agit pas de transformer les hommes en femmes et réciproquement par souci d'identité

d) L'utopie de Platon de faire table rase des distinctions et des privilèges liés à la naissance qui nuisent à la création de l'homme nouveau se révèle une dystopie, une contre utopie, qui entraîne le malheur mettre au monde un enfant ce n'est pas le programmer c'est accueillir une liberté pour le renouveler¹⁹ Le nouveau né peut faire preuve de résilience face à l'adversité comme d'aliénation et d'assujettissement.

L'enfant a besoin de sécurité. Toute organisation future doit en tenir compte. la sécurité c'est d'abord la présence de 2 fonctions : l'autorité et le soin (maternage)

Pourquoi l'insistance actuelle de la revendication ?

Les progrès techniques ont permis un contexte d'émancipation par rapport à la biologie naturelle

Prise de conscience de la bisexualité en chacun²⁰

La logique de notre époque est la recherche de l'authenticité. La source qu'il nous faut atteindre est en nous. Il s'agit d'être fidèle à sa propre originalité mais

¹⁹ Un contrat de responsabilité parentale est imaginé par l'auteur

²⁰ Il (le mythe) s'intéresse aussi à la double polarité de chacun des êtres humains. Il y a du masculin et du féminin aussi bien dans l'homme que dans la femme.

si les homosexuels aujourd'hui demandent le mariage, c'est pour faire reconnaître qu'ils sont bien dans le rapport à l'autre parce qu'il y a aussi dans leurs échanges du masculin et du féminin et donc de l'altérité

Etienne Duval, le 21 novembre 2012 dominicain qui s'intéresse au sens des mythes

<http://mythesfondateurs.over-blog.com>

cette démarche ne vise pas le repli sur soi et l'exclusion elle a besoin de la reconnaissance sociale

Dans ce cadre les homosexuels veulent être reconnus comme des êtres humains dignes.

L'air du temps affirme les droits des minorités contre l'oppression de la masse

La réalisation de soi passe par la transmission de ses valeurs à un enfant

Aujourd'hui où tout est sans lendemain l'enfant lui reste un choix pour la vie